

Questions orales

leader parlementaire du gouvernement a l'intention de rencontrer les leaders parlementaires des deux partis d'opposition.

Je crois savoir qu'il y aura une réunion cet après-midi pour discuter de la question. Comme le chef de l'opposition le sait, j'estime que les discussions sur ce genre de questions donnent les meilleurs résultats lorsqu'elles ont lieu dans le cadre de réunions des leaders parlementaires, mais en respectant l'esprit du discours prononcé hier soir par le premier ministre à l'intention des Canadiens et, bien sûr, des partis d'opposition.

Je dois dire que nous sommes reconnaissants aux chefs de l'opposition de leur appui et de leur engagement à coopérer et nous ne l'oublierons pas au moment de discuter du mandat du comité et de ses règles de fonctionnement.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je suis heureux d'apprendre que le leader parlementaire du gouvernement a l'intention de rencontrer les leaders parlementaires des partis d'opposition cet après-midi.

Cependant, je crois que les Canadiens ont le droit de savoir le plus rapidement possible à quoi pense exactement le premier ministre lorsqu'il demande à la Chambre d'étudier la proposition McKenna et de voter sur cette proposition ainsi que, si je me souviens bien de ses paroles, sur toute suggestion susceptible d'être faite à l'issue des audiences du comité.

Je demande au vice-premier ministre si, en faisant cette proposition, le gouvernement entend entamer une nouvelle ronde de négociations sur des modifications à la Constitution de 1982, celle qui est actuellement en vigueur? Si oui, le gouvernement demande-t-il par la même occasion aux législatures provinciales d'étudier aussi la proposition McKenna?

• (1120)

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'aurais trouvé plutôt étrange que le premier ministre ou le leader parlementaire énonce un projet de mandat ou des règles pour la conduite des travaux du comité sans d'abord en discuter avec les partis d'opposition.

Il entend justement en discuter aujourd'hui et, je crois que les déclarations d'hier du premier ministre sont tout à fait dans l'esprit de la proposition du premier ministre du Nouveau-Brunswick qui ne veut pas retrancher quoi que ce soit de l'Accord du lac Meech, mais plutôt le compléter en réglant certaines questions qui préoccupent maintenant de nombreux Canadiens et, au premier chef, le premier ministre du Nouveau-Brunswick.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): J'apprécie l'esprit dans lequel le vice-premier ministre aborde cette affaire, mais j'estime que le gouvernement ferait oeuvre utile en réagissant favorablement à l'avis du premier ministre du Nouveau-Brunswick selon lequel il y aurait lieu d'aborder certaines affaires qui n'étaient pas visées par l'amendement constitutionnel de 1987.

Le premier ministre et son gouvernement ont-ils l'intention de les aborder en modifiant la Constitution actuelle et, dans le cas contraire, à quoi va servir exactement la démarche que le premier ministre a proposée dans son exposé d'hier soir? En outre, ce que le vice-premier ministre a dit jusqu'à maintenant ne suffit-il pas pour justifier que le premier ministre convoque ses homologues provinciaux le plus tôt possible pour reprendre la discussion de cette affaire?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le chef de l'opposition conviendra, je pense, que nous avons été témoins avant-hier d'une initiative du premier ministre McKenna du Nouveau-Brunswick pour sortir de l'impasse. En fait, dans son discours d'hier, le premier ministre visait à fournir à tous les intéressés des motifs de se réunir. J'ose espérer que le premier ministre McKenna voudra être des premiers à comparaître devant les membres de ce comité spécial, afin de leur expliquer le point de vue qu'il a adopté et les objectifs qu'il espère pouvoir atteindre en appliquant la stratégie qu'il a décrite.

Quant à l'autre élément de la question, je ne puis que répéter ce que le premier ministre a déclaré et que son homologue du Nouveau-Brunswick a confirmé. Une réunion des premiers ministres du Canada pourrait très bien être convoquée au moment opportun. Comme le premier ministre McKenna l'a déclaré hier soir dans le